

Madame, Monsieur,

Une année se termine, une année commence, mais nous n'avons pas pu gérer cette transition dans la joie et avec la légèreté habituelle. La crise sanitaire est toujours là et nous savons maintenant que cela va encore durer.

Dans ce contexte, et avec toute l'équipe municipale, j'adresse à chaque habitant de notre commune mes vœux de bonne année et de bonne santé pour 2021. Nous resterons attentifs à tous ceux qui peuvent avoir besoin de notre aide et nous ferons le maximum pour gérer au mieux les affaires de la commune.

Je tiens à remercier tous ceux qui, en 2020, ont travaillé au sein des associations et tous ceux qui ont apporté bénévolement leur aide à la vie locale. Ils n'ont pas baissé les bras malgré les incertitudes, les annulations et les risques sanitaires. Je compte sur eux pour 2021, leur présence et leur engagement sont essentiels pour l'animation de nos villages et pour la qualité de notre vie collective.

Bernard Guirkinger

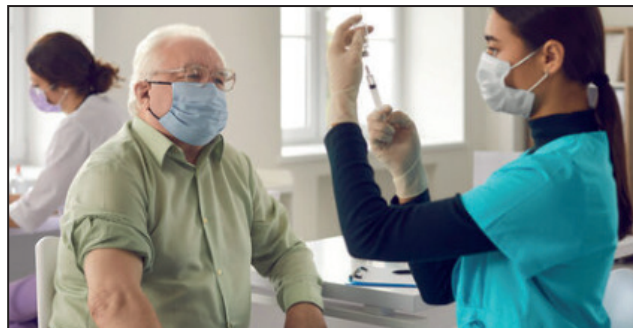
VACCINATION DES PLUS DE 75 ANS ET DES PLUS FRAGILES

Obtenir un rendez-vous, par téléphone ou par Internet, est un exercice difficile qui demande du temps et de la persévérance, les centres d'appels et les sites Internet sont submergés.

La prise de rendez-vous est possible :

- > sur le site **santé.fr**
 - > sur les sites **doctolib.fr** ou **maiaa.com** ou **keldoc.com**
 - > par téléphone au **0800 009 110** ou au **03 87 345 345**.
- Si besoin, la municipalité est prête à apporter son aide.**

Nous avons organisé deux permanences et les personnes qui le souhaitent peuvent signaler leurs difficultés à la mairie.



TERRAINS À CONSTRUIRE

La mairie est souvent sollicitée par des personnes à la recherche de places à bâtir ou de maisons à aménager ou à rénover. La demande est très importante.

Les propriétaires de terrains constructibles ou de locaux à vendre peuvent se faire connaître à la mairie qui se chargera de le faire savoir aux acheteurs qui se manifestent.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2021

Pour la rentrée scolaire de septembre, il faut inscrire les enfants nés en 2018, en mairie de Kœnigsmacker, à partir du 15 mars. Pour l'inscription, il faudra se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant ainsi que d'un justificatif de domicile.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE SÉLECTIVE : ATTENTION AUX DATES !

Les ordures ménagères continuent d'être collectées le lundi matin.

Mais la collecte sélective (*sacs transparents*) est maintenant organisée les mercredis des semaines impaires :

- | | |
|---------------------|---------------------------|
| > Février : 3 / 17 | > Mars : 3 / 17 / 31 |
| > Avril : 14 / 28 | > Mai : 12 / 26 |
| > Juin : 9 / 23 | > Juillet : 7 / 21 |
| > Août : 4 / 18 | > Septembre : 1 / 15 / 29 |
| > Octobre : 13 / 27 | > Novembre : 10 / 24 |
| > Décembre : 8 / 22 | |

Un rappel : les poubelles et les sacs de collecte ne doivent être sortis que la veille au soir et ne doivent pas rester au bord de la voie publique plus de 24 heures.

LOCAUX DISPONIBLES POUR DES ACTIVITÉS ARTISANALES OU COMMERCIALES

Des artisans ou des petites entreprises cherchent des locaux pour stocker du matériel ou exercer leurs activités. C'est un signe de vitalité économique.

L'Arc Mosellan a commencé à recenser les locaux éventuellement disponibles dans les différentes communes. L'objectif est de favoriser la création d'emplois mais aussi de maintenir la présence d'activités économiques sur l'ensemble des communes et de ne pas tout concentrer sur les zones d'activité.

Cette démarche est très vertueuse.

Si vous êtes intéressé(e) et que vous êtes propriétaire d'un hangar, d'une grange, d'un local vide, vous pouvez le faire savoir à la mairie qui transmettra les informations à l'Arc Mosellan.

Cela ne vous engage à rien. Vous resterez toujours libre de donner une suite ou non aux propositions qui pourraient vous être faites.

CHEMINS DE RANDONNÉES

Au début des années 2010, la Communauté de communes de l'Arc Mosellan a initié la **création d'un réseau d'itinéraires de promenades et de randonnées** avec le soutien du Conseil Départemental de la Moselle et de la Fédération Française de Randonnées Pédestres.

Nous sommes largement concernés avec une boucle qui reliera nos trois villages, Oudrenne, Lemestroff et Breistroff plus une liaison entre Lemestroff et Sainte-Marguerite.

Les tracés ont été validés par le Conseil Municipal en 2015. Tout cela devrait maintenant commencer à devenir réalité. Les tracés ont déjà été reconnus et les agents du chantier d'insertion de l'Arc Mosellan devraient intervenir courant mars pour commencer à nettoyer et à débroussailler.

Si vous êtes prêts à apporter votre aide vous pouvez signaler votre disponibilité à la mairie. Les habitants qui le souhaitent peuvent consulter en mairie les tracés retenus.



« À L'OMBRE DE LA LIGNE MAGINOT », CHRONIQUE DE LA 2^{NDE} GUERRE À OUDRENNE

« À l'ombre de la ligne Maginot » a été écrit par **Catherine Cordel-Vigneron** comme une chronique de la guerre 1939-1945 à Oudrenne.

L'édition originale a été corrigée et augmentée par Genevieve Bohné, sa fille et Marie-Hélène Gauthier, sa petite fille.

Cette nouvelle version a été éditée dans le cadre du 80^{ème} anniversaire de l'évacuation, avec le soutien du Conseil Départemental de la Moselle et de la commune d'Oudrenne.

Une centaine d'exemplaires sont disponibles à la mairie pour les habitants et les anciens habitants du village moyennant une contribution de **5€** à verser au Centre Communal d'Action Sociale.



Bulletin d'information - Oudrenne / Lemestroff / Breistroff

Directeur de la publication :

Bernard Guirkinger, Maire

Rédaction :

Élu(e)s et services municipaux

Mise en page : Emmanuel GARBAL

Tirage : 350 exemplaires. Imprimé par la Mairie.

Ne pas jeter sur la voie publique